



Compte-rendu du Conseil d'administration du 09/02/2022

Présents : Jean-Patrice Caro, Yvon Daniel, Rachel Doucet, Marie-Monique Guyomard, Annie Hughes, Muriel Kadouch, Brigitte Lacarelle, Alain Marion. Jean-Claude Maucolin, Dominique Regnault, Philippe Simon, Alain Tercinier.

Absents excusés : NA

1) **Désignation d'un secrétaire de séance** : Alain T.

2) **Approbation à l'unanimité du CR de la réunion** de travail du 6 janvier : OK

3) **Tournoi de la Côte de Jade du 9/07/2022** :

- Document de présentation des réflexions du groupe de travail remis aux participants.
Les principales modifications apportées sont :
 - Référents :
Marie-Monique sera assesseur interlocutrice de l'arbitre selon ses besoins d'aide.
Muriel référente budget avec Alain T.
 - Budget : ajout de 500 € en frais administratifs incluant la rémunération arbitre
- Logo proposé :
Sera repris pour le flyer et l'affiche « Tournoi de la Côte de Jade »

Il est jugé prématuré de le proposer comme nouveau logo du club avant l'Assemblée Générale du mois d'août.
- Sur le plan global ont été validés :
 - Le montant des prix proposé et des cadeaux participants
 - Le montant des tarifs proposé (sponsors et partenaires)
 - Le nombre de flyers et affiches (2500 flyers et 50 affiches)
 - Le budget cocktail de fin de tournoi

4) **Proposition nouveau Logo** :

Il est mis en avant qu'une consultation des adhérents et la réalisation de propositions complémentaires seraient souhaitables. La décision est prise de reporter l'adoption d'un nouveau logo. À proposer lors de la prochaine AG en août selon modalités à définir.

Le logo proposé pour le Tournoi de la Côte de Jade sera néanmoins utilisé, en tant que Logo spécifique à ce tournoi du Festival Comité d'Anjou.

5) **Calendrier des événements à venir** :(sous réserve des conditions sanitaires)

- **25 Mars** Tournoi de Printemps suivi d'un pot convivial
Budget festivités : 1000 € pour 80 personnes
Selon la présence ou non du centre de vaccination, prévoir une action pour maintenir au frais les boissons et produits alimentaires. Frigo ou livraison juste avant le pot.
- **24 mai** Tournoi de Parrainage
Paires composées d'un joueur expérimenté (3ème C et +) avec un joueur en dessous de ce niveau de classement
Modalités de composition des paires à définir. Tirage au sort intégral dans des chapeaux ?
- **9 juillet** Tournoi de La Côte de Jade
- **5 août** Tournoi de l'AG au Val St Martin
Ce Tournoi sera gratuit pour les participants

6) **Tournoi Real Bridge des écoles de bridge :**

Frédérique EMERY s'est proposé pour organiser sur REAL BRIDGE un tournoi « débutant » entre plusieurs clubs. Accord est donné selon modalités à définir

7) **Bridgemate remplacement ou renouvellement :**

2 Bridgemates sont détériorées. Coût de réparation entre 20 et 60 €

Décision de les remplacer si coût supérieur à 40 €

Sinon achat à 132 € l'unité

8) **Serveur de bridgemate :**

Le serveur utilisé date de 10 ans. La question est posée d'en avoir un 2ème en cas de panne, ce qui paraît être une nécessité de sécurité si les délais de remplacement sont longs.

Muriel approfondit cette question.

Il pourrait être utile aussi d'inverser les jeux de Bridgemate A et B. Le jeu A est plus souvent sollicité que le jeu B

9) **Ordinateurs :**

Les ordinateurs actuellement utilisés par le club ne sont plus adaptés et génèrent des difficultés lors de leur utilisation pour les tournois.

Il est envisagé d'en acquérir un nouveau avec SSD.

Concertation à faire entre Yvon, Jean-Claude et Dominique pour choisir et proposer un nouvel ordinateur

10) Formation à la direction et mise en place de tournois :

Actuellement 4 personnes (Yvon, Marie-Monique, Philippe et Arlette) sont formées pour ces mises en place

Yvon propose de faire une formation auprès de volontaires. Formation essentiellement pratiquée en 4 ou 5 séances d'une demi-journée avec les contenus et actions suivantes :

- Présentation générale
- Charger les logiciels
- Lien avec Bridgemate
- Apprentissage en réel avec Yvon

Ces formations pourront avoir lieu les vendredi matin à 10h à partir du 04 mars.

11) Situation COVID :

Plusieurs obligations et contraintes des pouvoirs publics pourraient être levées à partir du 15 février.

Si celles-ci sont confirmées le club fera passer le nombre de tables à 20 et ne mettra plus les surtables (plus obligatoire depuis le 18/10/2021). La disponibilité du gel sera maintenue sur les tables.

Le port du masque est toujours obligatoire !

À partir du 21/02/2022 (coupe des clubs) le nombre de tables sera porté à 20 tables maximum pour une durée indéterminée et en fonction de la pandémie.

Marie-Monique et Yvon feront le point et les adaptations sur la base des données déjà préparées pour les dates à venir.

12) Organisation des tournois le lundi :

Pour la mise en place des tournois du lundi, organiser une aide à Marie-Monique pour la mise en place complète de la salle (tables, sièges, ...)

Le Président

Philippe SIMON

Le secrétaire adjoint

Alain TERCINIER

